

# L'ATELIER DE PHILOSOPHIE N°3

Deuxième année – premier semestre 1998-1999



## LA VERITE Atelier animé par Aune-Marie Sibireff et Alain Lambert

avec Emmanuel, Saïd, Aune-Marie, Claire, Odile, Lucienne, Christiane, Dominique, Michel et Brahim.

**Première séance :** Pour ce thème, très large, retenu en Octobre par les participants, Alain et Anne-Marie, mais aussi Saïd, apportent des textes concernant deux volets de la question, que nous nous proposons d'étudier successivement :

- la vérité dans le registre théorique, celui de la connaissance; l'erreur; leur rapport à la philosophie (KANT, BACHELARD, POPPER, FREUD, VIDAL-NAQUËT, articles de journaux sur "l'affaire Sokal" )

- la vérité dans le registre pratique : les moeurs, la vie sociale et politique...; l'illusion, le mensonge. (PLATON, MACHIAVEL, ROUSSEAU, KANT)

Mais d'emblée surgit une question / protestation : s'agit-il au cours de ces deux premières heures, de réfléchir uniquement sur la connaissance et ses conditions de possibilité ?

Un tour de table est décidé : quelles sont les attentes de chacun ?

- "toutes les directions de réflexion sont intéressantes"

- "vérité au quotidien / vérité au sens philosophique."

- "la vérité dans la justice comme institution : comment est-elle produite ? La question de l'erreur judiciaire; le statut de la parole, de la preuve. "

- "comment produire la vérité à partir de l'illusion ? "

- "peut-on parler de vérité dans le domaine psychologique ? La psychanalyse peut-elle prétendre au titre de science ?"

- "chaque domaine a-t-il sa vérité ? Il y aurait ainsi une vérité philosophique (quel serait son statut ?) une vérité sentimentale...( Ex : peut-on "prouver que l'on aime " ?)"

- "vérité et pouvoir; pourquoi la parole du médecin, par ex, est-elle entendue / reçue d'une manière particulière (par le patient, par les autres soignants) ?"

L'extrême diversité des préoccupations nous plonge dans la perplexité et nous conduit à tenter de cerner le sens du mot vérité à travers la distinction faite par FREUD (texte extrait de (1927) entre erreur, illusion et idée délirante : toutes les trois s'opposent à la vérité, mais l'illusion est dérivée du désir, sans être nécessairement fausse ou irréalisable; L'idée délirante, elle, est en contradiction avec la réalité. Toutefois, Freud lui-même reconnaît que la frontière est parfois floue et dépend du système de croyances "de la personne qui parle.

Nous nous séparons sur la décision de réfléchir, à partir des textes distribués, mais sans nous y limiter, à la question : Y a-t-il des mensonges nécessaires ?

**Deuxième séance :** Plusieurs personnes ont effectivement élaboré un texte sur la question retenue.

Nous en discutons au fur et à mesure et, de ce fait, abordons plusieurs problèmes :

- toute vérité est-elle relative ? Le scepticisme.

- quelqu'un, quelques uns, auraient-ils le monopole de la vérité ?

- pouvoir, savoir et vérité; droit / devoir de mentir : en médecine, en politique.(l'homme d'Etat, mais aussi l'intellectuel : "ne pas désespérer Billancourt"...) )

- l'émotion occulte la vérité; mais refuser l'émotion, n'est-ce pas renoncer à l'authenticité ' ?

- l'être et le paraître, le personnage social, le masque.

**Troisième séance :** Suite de la discussion : les autres ont-ils "droit à la vérité", quelle qu'elle soit, quels qu'ils soient, inconditionnellement ? La phrase de JANKELEVITCH : "Mentir à un nazi est un devoir sacré " fait l'unanimité.

Discussion autour de l'interview d'un psychanalyste : "le mensonge structure l'enfant", éloge de Pinocchio : seuls les psychotiques ne mentent pas; "celui qui ment témoigne d'une bonne adaptation au social et à la vie quotidienne." Mais, d'autre part, les mensonges des parents, notamment (secrets de familles) sont souvent à l'origine de graves perturbations pour l'avenir des enfants.

- le vrai n'est-il pas nécessairement universel ? Distinction entre "à chacun sa vérité", qui dissout

l'idée même de vérité, et la vérité en marche, qui se construit par rectifications successives.

Nous visionnons le début d'une cassette, réalisée dans les années 60 : Philosophie et vérité.

les philosophes CANGUILHEM, HIPPOLYTE, DREYFUS, BADIOU, dialoguent autour des questions : peut-on parler de vérité philosophique ? Y a-t-il des erreurs en philosophie ?

Malheureusement, nous n'avons pas le temps de voir la fin ensemble.

Remarque générale : après les séances, après le bilan de Février surtout, il apparaît que nous sommes dans l'ensemble insatisfaits du fonctionnement de cet atelier :

- nous nous sommes dispersés; nous avons finalement plus parlé du mensonge que de la vérité. Cette notion était probablement trop vaste pour un atelier de 6 heures, à moins de retenir un mode de travail extrêmement directif, peu conforme à l'esprit de notre association. Sans doute vaut-il mieux que, lors du choix des thèmes en AG, l'atelier se constitue autour d'une question déjà formulée, ou, au moins, qu'une direction de réflexion qui fasse l'unanimité soit retenue.

- nous nous sommes référés aux textes sans vraiment les étudier; il est préférable que chacun prenne la responsabilité d'un texte, comme cela s'est pratiqué dans plusieurs ateliers l'an dernier.

- si elle avait été visionnée au début, la cassette aurait sans doute délimité un espace de réflexion plus rigoureux et plus fécond.

- nous avons échangé des idées, parfois avec virulence, mais avons un peu campé sur nos positions; nous n'avons pas construit un cheminement qui aurait permis à chacun, sinon de changer d'avis, du moins de prendre du recul par rapport à son opinion. Or n'est-ce pas là l'objectif principal et l'originalité de la formule "atelier de philosophie" ?

Autant de leçons à retenir pour les prochaines sessions.

### **Pour prolonger le compte-rendu d'Anne-Marie et apporter un début de réponse à Brahim :**

A propos des formules du compte-rendu: *notion...probablement trop vaste et question/protestation*, il faut se souvenir que lors de l'AG d'octobre, l'atelier consacré à la vérité s'était dégagé de deux demandes de l'assemblée, l'une concernant la vérité en philosophie et l'autre l'affaire Sokal, à savoir s'il y a différents critères de la vérité selon les points de vue, qu'ils soient ceux de la philosophie, des sciences, ou encore des sciences dites humaines. Les participants des autres ateliers proposés, l'art et la liberté, trouvant eux aussi les notions trop vastes, il fut décidé que la séance se termine par une première réunion de chaque groupe afin de déterminer une problématique permettant d'amorcer le travail des trois séances à venir de manière suivie et méthodique, selon le projet même de notre association, ce qui visiblement a assez bien fonctionné pour les autres, mais pas pour notre atelier.

Les neuf personnes réunies, les unes par choix, les autres suite à la disparition d'un atelier non retenu, essayèrent d'orienter le travail à venir en commençant d'abord à poser le rapport entre vérité et réalité dans la physique quantique, puis à s'interroger sur le droit de la vérité scientifique, effet Sokal aidant, à se poser comme norme de la vérité, ou simplement comme repère, en reprenant la distinction faite par Kant entre connaissable et non connaissable. D'où est venue la proposition de délimiter un domaine pour chaque séance, pour, partant de la science, puis des sciences humaines, en arriver à la philosophie, ce qui prenait en compte les demandes de l'AG et les premières réflexions du groupe. Sauf que, lors de la première séance de travail, en dehors des deux animateurs, il ne restait plus que deux des sept participants du premier groupe, d'ailleurs les deux personnes à l'origine de l'atelier. Les cinq autres étaient absentes et cinq nouvelles les remplaçaient, dont certaines, trois au plus, ne s'étaient pas inscrites en tenant compte des préalables posés en AG, d'où un début de séance confus et pesant qui aboutit à laisser de côté tous les textes concernant la vérité scientifique, et même les autres, sauf un, et à abandonner toute idée de suivi et de méthodique. Après un tour table superficiel, quelques opinions se sont affrontées sans perspectives dans une caricature de mauvais café philo (ce qui ne veut pas dire que tous les cafés philosophiques sont mauvais. C'est un autre exercice, difficile lui aussi.) Il faudra attendre la fin de la troisième séance pour que les termes de vrai et vérité puissent être nuancés, et non toujours utilisés de manière générale; sur la question du clonage, souvent reposée, où la vérité porte sur la connaissance génétique et sur la réussite de l'application technique, mais où elle se nuance en bien ou en juste pour ce qui concerne la qualité de vie de l'homme, (ce qui relève de la morale et de la politique tout autant, sinon plus, que de la religion ou de la science). Un vrai débat, mais trop bref.

Pour terminer donc, il faut réaffirmer l'importance de l'assemblée générale comme point de départ de la possibilité même d'un « travail de réflexion suivi et méthodique », et non comme un moment anecdotique dont on pourrait se dispenser.

## **La liberté : atelier animé par J.M. Vivier ; E. Laloy ; E. Jardin**

avec Jean Louis, Philippe, Rachida, Gérard, Catherine, Mickaël, Véronique.

Nous avons convenu de tenter de cerner quelque peu la signification de l'idée de liberté en tachant de garder comme fil conducteur la question suivante : naît-on libre ou le devient-on?

### **Première séance**

Nous avons entamé notre réflexion par des échanges à bâton rompu au cours desquels s'est trouvée posée une multitude de questions telles que : La liberté est-elle une recherche personnelle ou une pratique collective? La liberté est-elle un moyen ou un but? La véritable liberté est-elle liberté d'agir ou liberté de penser? Y a-t-il des limites à la liberté et si oui lesquelles? A quels obstacles la liberté se heurte-t-elle? La liberté n'est-elle pas une illusion? La liberté est-elle le véritable but de l'existence?

Pour essayer de progresser dans ce foisonnement de questions, nous avons alors choisi de reprendre notre réflexion en invitant chacun des participants à faire part au groupe d'une expérience au cours de laquelle il fut amené à percevoir ou à se poser la question de la signification de l'idée de liberté.

Ce travail nous a permis de distinguer 4 significations possibles de l'idée de liberté :

1 - La liberté comme aspiration à être exempt de toute contrainte? Elle serait ici synonyme d'indépendance radicale

2 - La liberté comme faculté de l'entendement à faire des choix? Elle serait, dans ce cas, synonyme de libre arbitre.

3 - La liberté comme capacité à exercer son pouvoir dans le respect de celui d'autrui. Elle serait alors synonyme de responsabilité.

4 - La liberté comme faculté d'exercer un pouvoir, même limité, sur le monde et ainsi pouvoir le modifier ne serait-ce qu'un peu. Elle semble enfin être dans ce cas synonyme d'engagement.

N. B : notons que ces définitions ne sont pas exclusives les unes des autres et qu'elles ont pour principal mérite de baliser le champ de notre réflexion.

Poursuivant l'analyse de nos expériences de liberté, notamment dans notre vie collective (confrontation à l'autorité sous toutes ses formes : légale et/ou arbitraire) nous avons remarqué combien cette liberté est bien souvent une difficile liberté, entendu que son exercice s'accompagne parfois de tourments, de peur (des conséquences), ou encore de sentiments d'impuissance voire de culpabilité. On aura aussi remarqué à cette occasion qu'affirmer ou éprouver sa liberté peut aussi s'accompagner de sentiments beaucoup plus positifs tels que la fierté ou la joie.

Dans l'ultime partie de notre première séance, nous nous sommes enfin interrogés sur le rapport de la liberté à la contrainte légale. Nous avons alors fait un certain nombre de remarques que l'on pourrait résumer ainsi : Si la loi apparaît comme la meilleure des garanties permettant d'exercer notre liberté en toute sûreté, il n'en demeure pas moins que l'excès de lois constitue une grave menace pour la liberté. En effet, si la liberté se manifeste essentiellement au travers du pouvoir créateur de l'imagination et du dialogue, celle-ci ne peut se déployer qu'à la seule condition que la loi ne soit pas partout présente. De ce fait, si la loi est la condition sine qua non de l'exercice de la liberté, ses silences dessinent en creux les contours de son véritable lieu d'émergence.

**Deuxième séance :** Cette deuxième séance a été essentiellement consacrée à l'étude d'un texte de Descartes (Méditations métaphysiques, méditation IV, Vrin, pp57-58) qui nous a conduit à mener une réflexion sur les rapports entre liberté et vérité.

Dans ce texte, Descartes distingue en effet deux degrés de la liberté. Tout d'abord, la liberté d'indifférence. Cette liberté est celle que nous expérimentons au travers de notre capacité à opter indifféremment pour une solution ou une autre quand nous sommes confrontés à un choix. Cette liberté est tout à fait importante en ce sens qu'elle prouverait que nous sommes, du point de vue de la pensée, absolument libres. Néanmoins, si ce pouvoir de choisir indifféremment une solution plutôt qu'une autre atteste de notre infinie liberté, il ne peut nullement constituer l'idéal de la liberté. En effet, la liberté la plus achevée serait, sans nul doute, celle qui, en connaissance de cause, choisirait toujours la vérité plutôt que l'erreur. Qui, en effet, oserait dire que la liberté de celui qui choisit sans motif vaut plus que celle de celui qui choisit délibérément ce qu'il a reconnu, par son propre entendement, être évidemment vrai? La première serait sans nul doute la liberté de l'enfant, ou si l'on veut la simple spontanéité qui, ignorante de ses véritables mobiles, ne serait d'ailleurs qu'une liberté illusoire finalement soumise à la logique sourde des désirs. La seconde serait, quant à elle, libre adhésion à la vérité. .

Certains ont cependant tout d'abord été rebutés par ce texte dans lequel transparaît l'idée d'une vérité toute religieuse. Nous avons alors noté qu'il ne fallait pas se focaliser sur cette représentation de la vérité, et qu'une telle conception de la liberté pouvait trouver tout son sens en référence à des conceptions plus modernes de la vérité telles que la vérité comme processus historique collectif (marxisme) ou bien individuel (psychanalyse). Ainsi, être libre signifierait alors reconnaître les véritables forces qui agissent en et sur nous (se réapproprier son histoire personnelle ou/et collective afin de ne plus être aliéné c'est-à-dire, au sens propre du terme, étranger à soi-même) et ainsi ne plus les subir passivement, mais les assumer en les acceptant ou en les dirigeant pour ne plus en être esclave. Nous retrouvons en fait, dans ce texte, l'idée toute moderne que l'ignorant ne peut pas pleinement jouir de sa liberté, et qu'il n'y a qu'à condition de développer notre entendement que nous pouvons espérer exercer pleinement notre liberté en ne donnant notre assentiment qu'à ce que nous aurons reconnu être évidemment vrai par l'effort de notre propre raison, et non sous la pression de forces extérieures (les désirs, les préjugés, l'opinion commune, le prêt-à-penser médiatique).

On trouve simplement ici l'idée que la liberté ne peut se passer de l'instruction, mais d'une instruction qui ne serait pas endoctrinement, ce qui implique, comme le soulignera Condorcet, une indépendance garantie de l'institution scolaire à l'égard des pouvoirs politiques.

N. B : Cet examen du texte de Descartes nous a aussi permis de préciser le sens de l'idée de liberté comprise comme absence totale de contrainte telle qu'un des participants avait pu la définir (cf supra). En effet, cette liberté ne doit pas être regardée comme un phantasme de toute puissance mais simplement comme la reconnaissance qu'il nous est

possible de faire quelques fois l'expérience d'une absence totale de contradiction entre notre représentation du monde et son cours effectif. N'est-ce d'ailleurs pas le cas, remarque ce même intervenant, à chaque fois que nous menons à bien un projet, c'est-à-dire que se réalise un plein accord entre notre volonté et notre pouvoir d'agir. Ainsi, dès lors que nous contiendrions notre volonté dans les bornes de notre pouvoir d'agir, nous serions souvent susceptible de faire l'épreuve d'une totale liberté.

**Troisième séance :** Comme nous en avons convenu, nous nous sommes consacrés, au cours de cette ultime séance, à l'étude de la pensée sartrienne conçue comme philosophie de la liberté absolue. En nous appuyant sur l'analyse d'un texte extrait de *L'existentialisme est un humanisme* (Folio essais pp 27-29), nous avons essayé de définir la notion sartrienne de liberté et tenté d'en examiner les implications.

Sans entrer trop dans le détail, lorsque Sartre affirme que l'homme est "condamné à être libre", il entend dire que, contrairement à tous les autres espèces naturelles, l'humanité n'est pas un genre pré-défini dont chaque individu ne serait qu'un spécimen. Dire de l'homme qu'il est libre, c'est donc dire qu'il n'est a-priori (avant qu'il n'apparaisse effectivement dans le monde) absolument pas déterminé. Contrairement à tout animal dont on peut, avant même qu'il ne soit né, dire ce qu'il sera s'il naît, l'homme est, quant à lui, le seul être dont on ne peut rien dire avant qu'il ait effectivement existé. Cette idée est d'ailleurs résumée dans la célèbre formule fondatrice de l'existentialisme, selon laquelle l'homme est le seul être pour lequel "l'existence précède l'essence". Contrairement aux animaux qui ne font que réaliser ce qu'ils sont (pour eux l'essence précède l'existence), l'homme n'est donc rien autre que "ce qu'il se fait". Dire que "l'homme est condamné à être libre" c'est donc dire que l'homme est entièrement responsable de ce qu'il se fera, puisqu'aucune force n'est susceptible de le déterminer absolument.

Après avoir précisé rapidement la signification d'une telle liberté absolue, nous nous sommes interrogés sur ses conséquences. Nous avons tout d'abord remarqué que, de prime abord, elle semblait libérer les hommes d'un certain nombre de tutelles morales, religieuses et politiques qui les enferment dans le carcan d'une humanité prédéfinie qui ne laisse au fond que peu de latitude à l'activité effective. Pourtant, nous avons aussi remarqué que là où il n'y a plus de norme de l'activité humaine, tout devient permis et, au fond, nous serions alors obligé d'accepter que tous les types d'existences se valent dès lors que leurs auteurs les revendiquent. L'existence du tortionnaire est-elle de même valeur que celle de la victime qui se tait sous la torture? En d'autres termes, au nom de quoi, dans une perspective existentialiste, pourrait-t-on condamner celui qui fait le mal pour le mal en le revendiquant? On voit alors apparaître les difficultés de l'existentialisme qui, tout en permettant de dénoncer toutes les idéologies qui ont permis à des hommes de sombrer dans le crime organisé au nom d'une certaine idée de l'Homme, rend cependant incondamnable ce qui n'est pas loin d'apparaître comme la figure du mal absolu. On a fait alors remarquer que Sartre avait tenté de

sortir de cette contradiction en réintroduisant, dans la conduite de l'action humaine, une exigence d'universalité qui n'est cependant pas sans poser problème du point de vue des postulats de l'existentialisme.

Enfin, avant de clôturer nos travaux, nous avons été amené à nous poser cette ultime question : peut-on avoir la certitude d'être libre? Un participant a alors proposé d'examiner les différentes voies possibles d'une telle certitude? Quelles pourraient-elles être? La déduction théorique? D'évidence il est impossible de déduire la liberté de quoi que soit. L'expérience? De ce point de vue il semble que nous puissions affirmer que nous avons tous fait l'expérience de la liberté au travers de la situation de choix ou nous expérimentons qu'il nous est possible d'opter indifféremment pour une solution ou une autre. Mais, au fond, qu'est-ce qui nous prouve que cette expérience n'est pas un leurre et que ce n'est pas simplement parce que nous ignorons les causes déterminantes de notre choix que nous pensons l'avoir librement fait? En d'autres termes, là où nous croyons faire des expériences de liberté ne témoignons nous pas en fait de notre ignorance? Là où nous croyons faire l'expérience de la toute puissance de notre libre-arbitre, ne faisons nous pas en fait celle de l'indigence de notre pouvoir de connaître? Finalement, il semble qu'il n'existe pas de moyen de trancher définitivement ce dilemme, et il apparaît dès lors impossible de conclure avec certitude à la réalité de la liberté.

Alors, qu'en est-il de la liberté s'il elle ne peut être ni démontrée ni expérimentée? Comme le dirait Kant, il ne nous reste plus qu'à la postuler, c'est-à-dire à la poser a-priori comme effective et ce, sans démonstration. A nous de conduire ensuite notre vie conformément à ce postulat qui nous oblige à refuser toutes les soumissions aux forces de la nature (en particuliers les désirs) et à affermir sans cesse notre volonté. Nous devons cependant conclure, comme l'a fait l'un des participants, que la liberté est finalement un objet de foi.

Conclusion : Nous avons pu voir que, si elle a progressé méthodiquement, notre réflexion a néanmoins suivi un cours propre qui n'a pas été tout à fait fidèle à l'engagement initial de garder comme fil conducteur la question de savoir si l'on naît libre où si on le devient. Il n'en reste pas moins que notre réflexion collective a fourni un certain nombre d'éléments de réponse à cette question, éléments qui permettront à chacun de produire sa propre réponse.

.....

### **Atelier sur l'art animé par Jean Paul Ferrand**

Nous avons envisagé la question de l'art à travers trois interrogations

- 1) Qu'est-ce qu'un artiste?
- 2) Quel est le fondement d'un jugement de beauté?
- 3) Qu'est-ce qu'une oeuvre d'art?

La première séance, consacrée à l'artiste, a donné lieu à une réflexion sur la différence entre l'artiste et l'artisan. Nous avons souligné l'origine inconsciente des idées esthétiques originales créées et mises en oeuvre par l'artiste. A ces idées nous avons cru légitime d'opposer les procédés utilisés consciemment par l'artisan lorsqu'il fabrique un produit. Cette opposition nous a amenés à parler des caractéristiques essentielles du génie l'innéité, l'originalité, l'exemplarité. Un problème a alors été soulevé auquel aucune solution satisfaisante ne semble avoir été apportée. Certains, en effet, ont défendu l'idée que seule une oeuvre d'art mérite d'être qualifiée de géniale. Pour d'autres, il n'y a pas d'oeuvres géniales sans génie pour les créer.

La deuxième séance, consacrée au fondement du jugement de beauté, a permis de dégager les principales caractéristiques du plaisir esthétique son désintéressement, son origine non sensuelle, mais sensible et noétique à la fois. Une étude sur la distinction établie par Kant entre la beauté libre et la beauté adhérente nous a amenés à différencier le jugement de beauté et le jugement de connaissance. Un débat s'est alors ouvert sur la question de la culture comme condition de l'appréciation de la beauté des oeuvres d'art.

La troisième séance portait sur l'essence de l'oeuvre d'art, que nous avons distinguée de l'objet utilitaire. L'oeuvre d'art nous impose de suspendre provisoirement le rapport d'utilité ordinaire qui nous lie aux choses. Grâce à l'oeuvre d'art, nous assistons à l'apparition virginale de la chose comme telle. Ces remarques ont suscité un débat sur le statut de l'oeuvre d'art à l'époque du déferlement de la technique. Un texte de Heidegger nous a aidé à déterminer ce statut.